

## DES JEUNES INVESTIS DANS LA VIE DE LA CITE

### SYNTHESE

Rapport réalisé à la demande de l'INJEP, avec la contribution de la DVEPVA

Nelly Guisse et Sandra Hoibian

142, rue du Chevaleret  
75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 00  
Fax 01 40 77 85 09



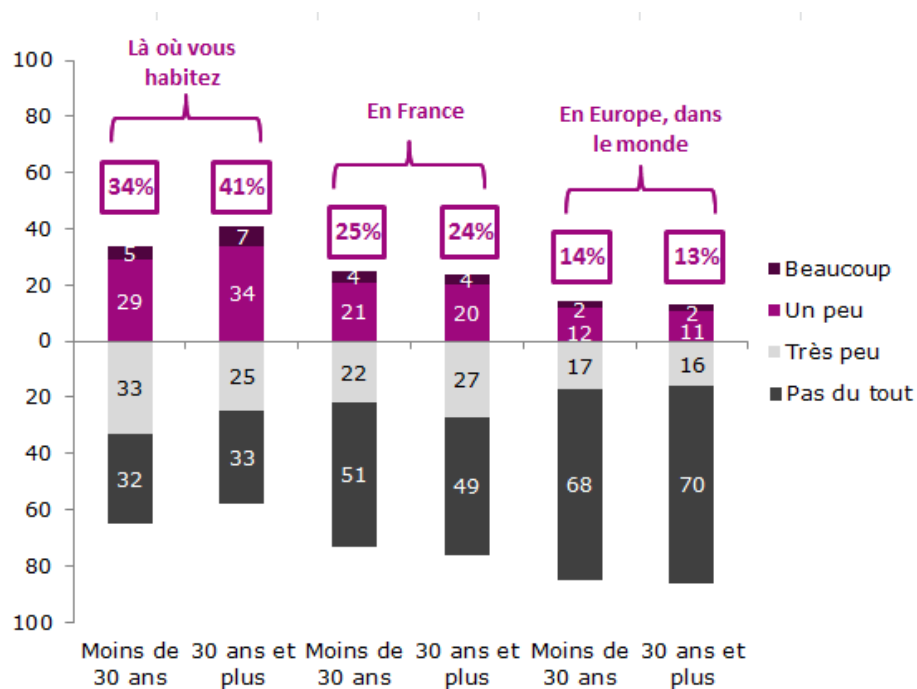
## Synthèse

Comme l'ensemble des Français, les jeunes aspirent à un changement de la société dans laquelle ils vivent. Même s'ils sont souvent sceptiques sur leur capacité d'action individuelle pour influencer le cours des choses, ils s'investissent dans la vie de la cité : 42% sont adhérents d'une association, 31% donnent de leur temps bénévole, 42% ont signé une pétition en ligne ou ont participé à une manifestation sur les 12 derniers mois, 58% ont une relation d'entraide régulière avec leurs voisins. Le potentiel de mobilisation des jeunes apparaît en outre important : le monde associatif bénéficie d'une image très positive, et la moitié des jeunes se dit prêt s'engager pour une cause, portant à près de 80% la part des moins de trente ans qui sont bénévoles ou pourraient envisager de le devenir.

### Un scepticisme sur les leviers d'action individuels

Malgré une forte aspiration au changement, les Français en général et les jeunes de moins de trente ans en particulier se sentent majoritairement démunis pour contribuer à faire évoluer la société dans laquelle ils vivent. En 2015, **un tiers des moins de trente ans considèrent qu'ils peuvent changer les choses là où ils vivent, un quart en France, et un sur sept au niveau international**. En ceci, les jeunes se démarquent peu de leurs aînés, si ce n'est qu'ils sont un peu plus pessimistes sur leur possibilité d'agir au niveau local.

#### Avez-vous le sentiment que vous pouvez, à votre niveau, contribuer à ce que les choses bougent... ? (en %)



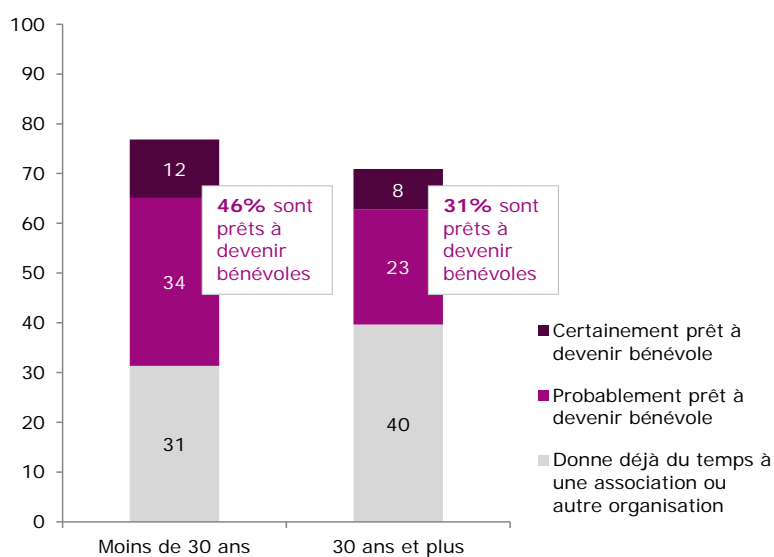
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2015

## Une mobilisation associative proche de celle de leurs aînés et un fort potentiel de développement

Comme le reste de la population, les jeunes sont particulièrement rétifs aux formes d'engagements politiques conventionnels : ils sont **très peu nombreux à adhérer à un parti politique ou un syndicat**. Les moins de trente ans s'engagent néanmoins dans des projets collectifs : **plus de quatre jeunes sur dix sont membres d'une association**, soit presque autant que les trente ans ou plus. Cette mobilisation associative des jeunes, largement tirée par leur participation à des activités sportives, culturelles et de loisirs, ne se traduit pas toujours par un engagement bénévole. **Trois jeunes sur dix donnent du temps bénévole** au sein d'une association, contre quatre sur dix parmi les trente ans et plus. Davantage que leurs aînés, les jeunes font le choix de participer à des activités associatives sans investir du temps dans l'animation ou la gestion de la structure. Il est possible qu'il s'agisse d'un effet de parcours associatif, la simple adhésion pouvant être un préalable à une prise de responsabilité nécessitant un engagement bénévole.

En effet, le potentiel de mobilisation des jeunes dans le monde associatif apparaît très fort. D'abord, le **monde associatif bénéficie d'une image très positive** chez les jeunes, encore plus que chez les plus âgés. En outre, **près de la moitié des jeunes se dit prêt s'engager**, portant à près de 80% la part des moins de trente ans qui sont bénévoles ou pourraient envisager de le devenir. Enfin, 95% des jeunes identifient une cause pour laquelle ils auraient envie de s'engager (contre 88% des trente ans ou plus).

### Proportion de personnes déclarant être prêtes à s'engager bénévolement ou donnant déjà du temps bénévole (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2015

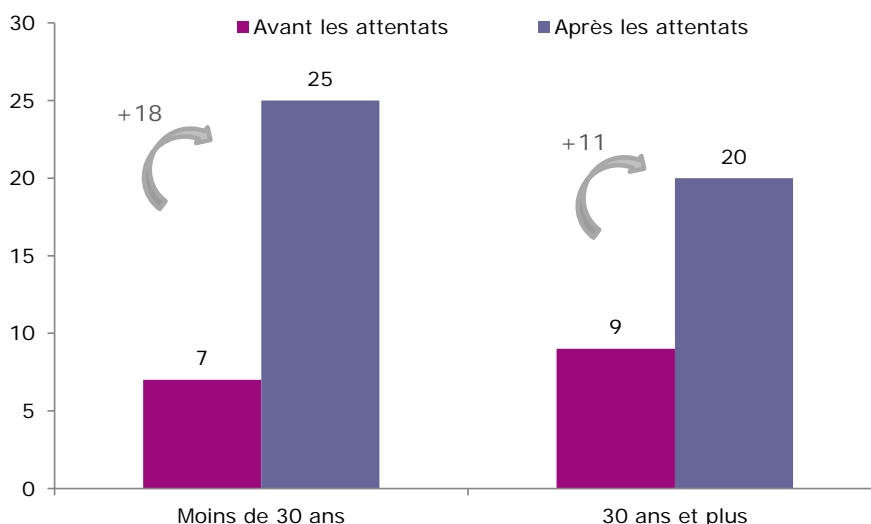
L'étude montre en outre que l'engagement des jeunes pourrait être plus fort avec des actions visant à les mobiliser, les moins de trente ans évoquant surtout des freins en termes de temps et d'opportunité, plutôt que des réticences de principe. La lutte contre les discriminations, l'éducation et le sport en particulier seraient de nature à susciter un investissement de leur part.

### Le renouvellement des formes de participation à la vie sociale

Les jeunes envisagent aussi leur engagement dans la vie de la cité dans d'autres contextes que celui de la participation traditionnelle au sein d'organisations structurées : *via* la participation à des mobilisations collectives ou l'entraide au sein d'un réseau de proximité par exemple.

**Les jeunes, et particulièrement les plus diplômés, privilégient de plus en plus des formes d'expressions protestataires, individuelles, ponctuelles et surtout non affiliées.** Interrogés sur leurs pratiques au cours des douze derniers mois, plus de quatre jeunes sur dix déclarent avoir défendu une cause, au travers de la signature d'une pétition en ligne (35%) ou la participation à une grève ou une manifestation (17%). Les jeunes semblent s'être particulièrement mobilisés à l'occasion des marches républicaines organisées dans toute la France en réaction aux attentats de janvier 2015, et émanant au départ d'initiatives individuelles et non de partis politiques ou d'autres organisations.

#### Taux de participation à une manifestation avant et après les attentats en fonction de l'âge (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2015

Les moins de trente ans apparaissent également fortement insérés dans des réseaux de

proximité : près de **six jeunes sur dix déclarent avoir eu un échange d'entraide avec ses voisins au moins une fois au cours du mois**. Si c'est un peu moins que chez les trente ans et plus, cette solidarité informelle semble se développer chez les jeunes (+ 8 points par rapport à 2013). En lien avec l'essor de la société collaborative, les nouvelles générations semblent soutenir le développement de formes d'expressions de solidarités sans intermédiaires institutionnels, qui reposent sur un lien de confiance fort vis-à-vis des pairs.

Notons que le développement de ces formes de participation non affiliées est plus fréquent chez les jeunes par ailleurs engagés dans la vie associative, donnant lieu à **un cumul des pratiques plutôt qu'à une substitution**.

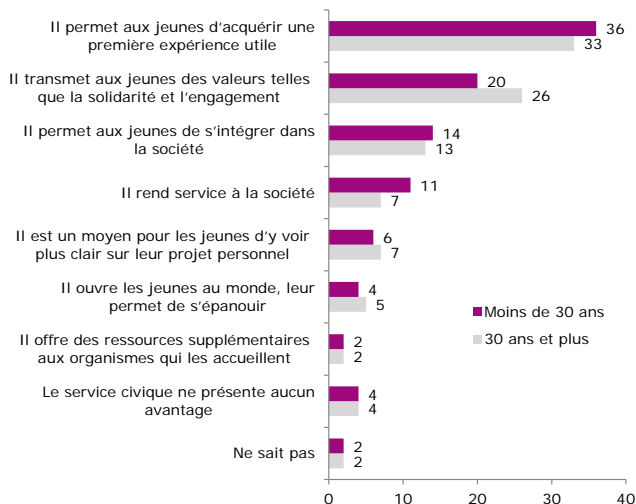
### **Un soutien au service civique**

Alors que les effets de la crise ont particulièrement affecté les plus jeunes, plus vulnérables dans cette étape charnière de passage à la vie adulte, de nombreuses actions et dispositifs sont mis en place par les pouvoirs publics pour accompagner l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En particulier, **l'engagement** dans la vie de la cité et est encouragé, notamment au travers du développement du service civique, envisagé comme une expérience favorisant l'acquisition de valeurs et de compétences valorisées sur le marché du travail, et contribuant au renforcement de la cohésion sociale.

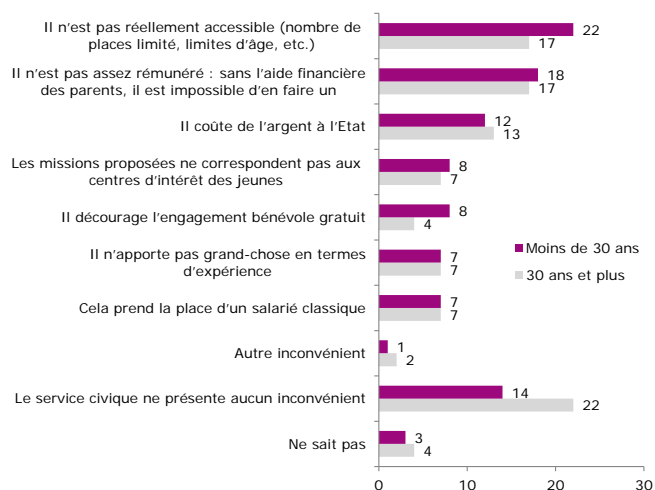
Le **service civique** bénéficie d'une image positive au sein de la population française : six personnes sur dix citent comme premiers avantages des **effets positifs en termes d'insertion et d'épanouissement personnel** pour le volontaire, et un tiers valorisent avant tout son utilité pour la société et pour les structures accueillantes. **Un Français sur cinq n'y voit aucun inconvénient**. Ceux qui y voient des inconvénients, loin de remettre en cause le dispositif dans sa finalité, appellent plutôt à son développement, pointant **son manque d'accessibilité** (18% des Français et 22% des moins de trente ans) et une **rémunération insuffisante** (17% et 18% chez les jeunes).

Le Service civique a été créé en 2010. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, qui choisissent volontairement de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, au sein d'une association ou d'une collectivité locale. Le jeune reçoit de l'Etat 573 euros net par mois et un soutien complémentaire, en nature ou en argent, de l'organisme d'accueil.

### Selon vous, quel est le principal avantage du service civique ? (en %)



### Selon vous, quel est le principal inconvénient du service civique ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2015